

# GURP TT 2025



**MOTO CLUB DES ESTEYS**

**14 chemin de Magrin**

**33590 GRAYAN et L'HÔPITAL**

tel : 06 14 95 61 73 - @ : [motoclub.desestesteyss@orange.fr](mailto:motoclub.desestesteyss@orange.fr)

Facebook : moto club des Esteys

## - Règlement Particulier de la 22<sup>e</sup> GURP TT -

### CHAMPIONNAT DE FRANCE DES COURSES DE SABLE

**DATE :** Vendredi 10 janvier 2025 : de 10h00 à 18h00

Samedi 11 janvier 2025 : de 08h30 à 12h00

➤ Contrôles JUNIORS - ESPOIRS - VINTAGE - MOTOS AMATEURS - QUADS - MOTOS CFS

TARIFS  
(jusqu'au 31/12/2024)

Samedi 11 janvier 2025 :	Rando vtt		Départ 10h00	
Samedi 11 janvier 2025 :	Course ESPOIRS :	durée 1h00	Départ 09h00	100 €
Samedi 11 janvier 2025 :	Course VINTAGES :	durée 1h00	Départ 10h30	120 €
Samedi 11 janvier 2025 :	Course JUNIORS :	durée 1h30	Départ 12h00	130 €
Samedi 11 janvier 2025 :	Course MOTOS AMATEURS :	durée 2h00	Départ 15h00	180 €
Dimanche 12 janvier 2025 :	Course QUADS :	durée 2h00	Départ 09h00	210 €
Dimanche 12 janvier 2025 :	Course MOTOS CFS :	durée 2h30	Départ 14h00	180 €

**ATTENTION : AUCUN CONTRÔLE NE POURRA ÊTRE EFFECTUÉ LE DIMANCHE.**

**PISTE :** Longueur : 12 kms sur la commune de GRAYAN ET L'HÔPITAL

**MOTO :** Machines de type ENDURO ; CROSS ; TRAIL BIKE.

Les machines devront porter 3 plaques à numéros (1 avant, 2 latérales) **fournies par l'organisateur.**

Les pneus à godets ne sont pas autorisés.

### CATÉGORIES ADMISES :

Motos :	Quads :	Juniors :	espoirs :	Vintages :
- Scratch	- Scratch	- Scratch	- Scratch	- Scratch
- CFS 1	- Féminines	- 125 2 temps	- Minimes	- Motos jusqu'à 1994
- CFS 2	- Vétérans	- 250 4 temps	- Cadets	
- CFS 3	- Juniors	- Féminines	- Féminines	
- CFS F	- Vintage			
- CFS V				

**ENGAGEMENTS :** via internet uniquement sur [www.engage-sports.com](http://www.engage-sports.com) - dans la limite des places disponibles.  
**Tarifs valables jusqu'au 31 décembre 2024 à minuit.**  
**Un supplément de 30 € sera appliqué pour toutes les catégories au-delà de cette date.**

**Pour tout forfait, les frais administratifs suivants seront retenus :**

**Jusqu'à 9 jours avant l'épreuve : Pour les pilotes engagés sur toutes les courses du championnat : 100 € pour les catégories Motos et Quads et Vintage ; 75 € pour les Juniors et 50 € pour les Espoirs.**  
**Pour tous les pilotes non engagés sur toutes les courses : 30 €**  
**Dans les 8 jours qui précèdent l'épreuve : aucun remboursement.**

Les concurrents devront impérativement présenter les documents suivants :

- **LICENCE FFM 2025 ; pièce d'identité ; CASM.**

Pour les licences à la journée le pilote devra s'être engagé via le site FFM et présenter au contrôle :

- un certificat Médical de non contre-indication à la pratique du sport moto datant de moins de trois mois ;  
- une Pièce d'identité, permis de conduire ou CASM.  
- **règlement de la licence à la journée : sur le site FFM au tarif de 78 € ou le jour de l'épreuve en espèces uniquement au tarif de 95 €, à régler directement auprès de la FFM sur place.**

**Les numéros de course seront attribués suivant le nouveau règlement fédéral et date de validation de l'engagement.**

Renseignements engagements : Mme Florye BONNET : 06 25 52 03 73 ou [florye.gurptt@gmail.com](mailto:florye.gurptt@gmail.com)

**ANNULATION D'UNE EPREUVE OU D'UNE JOURNÉE DE COURSE :**

Toute annulation, quelle qu'en soit la cause, intervenant après l'ouverture des contrôles administratifs de la manifestation et prononcée par le Jury ou un représentant de l'Etat, permettra au club organisateur de refuser aux participants le remboursement de tout ou d'une partie de leur droit d'engagement **en concertation avec la Commission des courses sur sable.**

Si dans les 30 jours qui précèdent la manifestation, les autorités publiques viennent à décider de son interdiction, un forfait de 50 € sera conservé par les organisateurs sur les droits d'engagement.

**ASSISTANCES/RAVITAILLEMENTS/RÉPARATIONS :**

1. Assistance et ravitaillement uniquement dans les stands prévus à cet effet et ce, moteur arrêté.

Toute installation fixe type « derrick » ou similaire est interdite, (art 17 Règlement FFM 1991 Endurance T.T.)

Ravitaillement sous pression également interdit. Il est rappelé qu'il est interdit de transporter du carburant autrement que dans le réservoir de la moto, et de ravitailler sur le circuit.

**SANCTION : EXCLUSION IMMÉDIATE**

Toute personne de l'assistance prise en train de fumer dans le stand de ravitaillement verra son pilote disqualifié sur le champ.

2. Réparations effectuées uniquement au parc de ravitaillement (sur le circuit, seul le pilote a le droit de faire de la mécanique sans aucune aide extérieure).

**SANCTION : Mise hors course.**

Tout pilote en panne définitive (abandon) sur le circuit, doit le signaler au poste de sécurité et aux commissaires les plus proches.

Le pilote reste responsable de sa moto.

3. Extincteur obligatoire pour chaque pilote.

- **PENDANT LES COURSES, AUCUN VÉHICULE NE SERA AUTORISÉ À SORTIR DU CAMPING.**

**NUMÉROS DE COURSE :**

Les plaques numérotées ainsi que les dossards seront fournis par l'organisateur, les pilotes devront impérativement porter tous les logos sans aucune modification et ce sur chaque support. Les dossards doivent être collés dans le dos.

**RÈGLES ENVIRONNEMENTALES :**

Les pilotes devront respecter les règles environnementales mises en place par l'organisateur.

**Dans le stand, il est obligatoire d'utiliser le tapis environnemental dont les dimensions minimum sont de 2000x1000.** Il devra être en matière absorbante (mini 3l/m2) et ne laisser passer aucun liquide.

- **TOUTE OPÉRATION DE MÉCANIQUE À L'INTÉRIEUR DU CAMPING DEVRA SE FAIRE SUR UN TAPIS ENVIRONNEMENTAL. IL EST FORMELLEMENT INTERDIT AUX MOTOS ET QUADS DE ROULER DANS L'ENCEINTE DU CAMPING**
- **TOUT PILOTE À MOTO PRIS À RECONNAITRE LE CIRCUIT OU À ESCALADER LES DUNES À PIED, SERA EXCLU DE LA COURSE POUR CETTE ANNÉE ET INTERDIT D'ÉPREUVE POUR LES DEUX ANNÉES SUIVANTES.**

## HORAIRES :

### Contrôles administratifs et techniques

- **Vendredi 10 janvier 2025** : 10h00 à 18h00
  - **Samedi 11 janvier 2025** : 08h30 à 12h00
- 

- **Samedi 11 Janvier 2025** : Courses Espoirs, Vintages, Juniors, et Motos Amateurs

#### **ESPOIRS : durée course : 1h00**

8h00 : Ouverture du parc ravitaillement  
8h15 : Mise en pré-grilles des motos  
8h40 : Briefing devant pré-grilles  
8h50 : ouverture pré-grilles aux pilotes  
8h55 : Mise en place départ  
9h00 : Départ  
10h00 : Arrivée

**10H45 : Podium ESPOIRS**

#### **VINTAGES : durée course : 1h00**

09h00 : Ouverture du parc ravitaillement  
09h45 : Mise en pré-grilles des motos  
10h00 : Briefing devant pré-grilles  
10h15 : ouverture pré-grilles aux pilotes  
10h20 : Mise en place départ  
10h30 : Départ  
11h30 : Arrivée

**12h15 : Podium VINTAGES**

#### **JUNIORS : durée course : 1h30**

10h45 : Ouverture du parc ravitaillement  
11h00 : Mise en pré-grilles des motos  
11h30 : Briefing devant pré-grilles  
11h40 : ouverture pré-grilles aux pilotes  
11h45 : Mise en place départ  
12h00 : Départ  
13h30 : Arrivée

**14h00 : Podium JUNIORS**

#### **MOTOS AMATEURS : durée course : 2h00**

12h15 : Ouverture du parc ravitaillement **Dossards jaunes et roses**  
12h45 : Ouverture du parc ravitaillement **autres Dossards**  
13h00 : Mise en pré-grilles des motos  
14h15 : Briefing devant pré-grilles  
14h40 : ouverture pré-grilles aux pilotes  
14h45 : Mise en place départ  
15h00 : Départ  
17h00 : Arrivée

**17h30 : Podium AMATEURS**

- 
- **Dimanche 12 Janvier 2025** : Courses Quads et Motos CFS

#### **QUADS : durée course : 2h00**

07h20 : Ouverture du parc de ravitaillement **Dossards jaunes et roses**  
07h30 : Ouverture du parc ravitaillement **autres Dossards**  
07h45 : Mise en pré-grilles des quads  
08h30 : Briefing devant pré-grilles  
08h40 : Ouverture pré-grilles aux pilotes  
08h50 : Mise en place départ  
09h00 : Départ  
11h00 : Arrivée

**11h30 : Podium QUADS**

#### **MOTOS CFS : durée course : 2h30**

11h15 : Ouverture du parc ravitaillement **Dossards jaunes et roses**  
11h45 : Ouverture du parc ravitaillement **autres Dossards**  
12h00 : Mise en pré-grilles des motos  
13h15 : Briefing devant pré-grilles  
13h40 : Ouverture pré-grilles aux pilotes  
13h45 : Mise en place départ  
14h00 : Départ  
16h30 : Arrivée

**17h00 : Podium CFS**

## COURSE :

Tout pilote anticipant le départ se verra infliger une pénalité d'un tour. Si les numéros de course sont illisibles, le concurrent ne sera plus compté lors de ses passages. La course sera considérée achevée à l'abaissement du drapeau à damiers sur la moto classée première au classement scratch une fois le temps réglementaire écoulé. Pour être classés, les pilotes doivent franchir la ligne d'arrivée dans les trente minutes après l'abaissement du drapeau à damiers sur le premier.

## CLASSEMENTS :

Ils seront établis en fonction du nombre de tours et d'ordre d'arrivée, scratch et par catégorie.

Les résultats seront affichés au P.C. course. Les pilotes disposent d'un délai de 30mn après l'affichage pour formuler toute réclamation par écrit auprès du directeur de course, accompagnée d'un chèque de 75 € pour les 2T ou 150€ pour les 4T. Cette caution sera rendue si la réclamation s'avère justifiée.

Passées les 30mn, les résultats seront validés et les organisateurs n'admettront plus aucune protestation.

- **Le Moto Club des Esteys se réserve le droit de ne pas payer la prime d'arrivée aux pilotes qui finissent dans les trois premiers si ils ont refusé d'assister à la conférence de presse qui se tient le vendredi à 19h.**

## **ASSURANCE :**

Souscrite conformément aux règles F.F.M. auprès de AXA

## **SÉCURITÉ :**

- Assurée par :
- Médecins : 5 + 5 infirmiers
  - Secouristes : 24
  - Pompiers en alerte : SOULAC et VENDAYS
  - Ambulances : 4
  - Véhicules avec commissaires : 55
  - Liaison radio sur l'ensemble du circuit reliée avec le P.C. : tous les 4x4
  - Gendarmeries : St VIVIEN et SOULAC

Si l'épreuve ne pouvait avoir lieu, pour quelque raison que ce soit, les organisateurs ne seraient être tenus pour responsables et les concurrents ne pourraient de ce fait, réclamer une indemnité. Les frais d'inscription leur seront remboursés.

Sauf cas de force majeure, les pilotes seraient informés 5 jours au moins avant l'épreuve. Le déroulement de l'épreuve se fera En conformité avec les prescriptions des règlements F.F.M (sportifs ou techniques) et du règlement particulier auxquelles tous Les concurrents s'engagent à se soumettre par le seul fait de leur inscription.

**Le M.C des ESTEYS se réserve le droit de modifier l'horaire de la course et le tracé du circuit en cas de besoins impératifs ou majeurs.**

## **OFFICIELS :** (sous réserve de modification)

- Directeur de course : F. SCHOTS
- Directeur adjoint : JP DELPON
- Délégué FFM : JP MEILLER

Les officiels manquants sont en cours de nomination.

**VISA CLUB**

**VISA DE LA LIGUE**

**VISA F.F.M**

---

Siège social : Moto Club des ESTEYS - circuit des Esteys - route des Lacs – 33590 GRAYAN et L'HÔPITAL  
N° affiliation club FFM : C1402 - N° SIRET : 45048323500013 - Agrément Jeunesse et Sports : 33 S 08018 - EAPS : 03314 ET 0059

Adresse postale : 14 chemin de Magrin – 33590 GRAYAN et L'HÔPITAL – 06 14 95 61 73  
Email : [motoclub.desesteys@gmail.com](mailto:motoclub.desesteys@gmail.com) - Fb : Moto Club Des Esteys